

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 2 juillet 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les conseillers M. Pierre Laramée et M. Jeannot Emond ont motivé leur absence.

2014-07-R4729 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2014-07-R4730 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Adoption du procès-verbal du 4 juin 2014
- 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
- 3.1 Parole au public et période de question
- 4.1 MRC – Demande réalisation étude regroupements de services
- 5.1 MRC – Demande appui Construction d'un nouveau CHSLD
- 5.2 MRC – Demande appui Projet d'unité transitoire de 12 lits
- 5.3 Caisse Desjardins – Concours des ados engagés
- 5.4 MMQ – Demande rencontre conseil – Assurance municipale
- 5.5 Nouveau bureau municipal
- 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.2 Demande approbation plan pour développement M. Crites
- 6.3 Travaux d'asphaltage chemin des Eaux
- 6.4 Travaux chemin Montcerf (tracteur pour accotements)
- 6.5 MTQ. – Vitesse Route 105
- 6.6 Demande chemin Des Erables
- 7.1 Loisirs
- 8.1 Environnement
- 9.1 Aménagement et urbanisme
- VARIA
- 10. Autres correspondances
- 11. Parole au public et période de questions.
- 12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2014-07-R4731 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseiller présent que le procès-verbal de la séance du 4 juin 2014 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2014-07-R4732 Adoption des comptes payés et à payer de la période

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 35 626.85\$.

Adoptée.

2014-07-R4733 Étude regroupements de services par le MSP

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud participe aux travaux visant la mise en commun des services de sécurité incendie. La municipalité d'Egan-Sud s'engage à fournir au comité mis en place à cette fin toutes les informations nécessaires à ses travaux.

Adoptée.

2014-07-R4734 Appui Projet de construction neuve d'un CHSLD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau ont prévus un manque de lits en CHSLD à court terme dans la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT la préoccupation constante de risque d'inondation et la désuétude du CHSLD existant à Maniwaki, le CHSLD Père-Guinard ;

CONSIDÉRANT que le projet de construction neuve d'un CHSLD à Maniwaki présenté par le CSSSVG comporte de nombreux avantages, notamment une économie de coût puisque le terrain sur lequel serait construit le CHSLD appartient au CSSSVG et que ce dernier est à proximité du Centre hospitalier ;

CONSIDÉRANT que ce projet est appuyé par le conseil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appuie le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau pour son projet de construction neuve d'un CHSLD à Maniwaki et demande au ministre de la Santé et des Services sociaux de prioriser cette construction.

Adoptée.

2014-07-R4735 Appui -Projet d'unité transitoire de 12 lits

CONSIDÉRANT le dépôt par le CSSSVG, en 2009 d'un plan d'orientation immobilière, à l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais lequel incluait un projet de construction neuve d'un CHSLD à Maniwaki ;

CONSIDÉRANT que de nombreux facteurs ont permis la reconnaissance d'un manque de trente (30) lits supplémentaires pour répondre aux besoins de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT que malgré les relances régulières effectuées par le CSSSVG, aucune réponse positive n'a encore été reçue du MSSS pour le projet de construction neuve ;

CONSIDÉRANT que dans l'attente d'une réponse positive du MSSS au projet de construction neuve présenté par le CSSSVG, des mesures temporaires doivent être mises en place afin de répondre aux besoins de la clientèle de la MRC ;

CONSIDÉRANT le dépôt, en mars 2014, d'un projet d'unité transitoire de 12 lits, pour lequel aucune réponse n'a encore été obtenue ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appuie le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau pour son projet d'unité transitoire de 12 lits présenté à l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

Adoptée.

2014-07-R4736 Chemin Terrains Remi Crites

ATTENDU QUE M. Crites désire développer des terrains pour la construction de bâtiment unifamiliale ;

ATTENDU QU' afin de lui permettre de vendre ses terrains, M. Crites demande à la municipalité de verbaliser le chemin pour se rendre à ses propriétés ;

ATTENDU QUE pour se faire, le propriétaire doit faire son chemin selon les normes municipales, selon les règlements en vigueur dans la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité acceptera de verbaliser son chemin après l'acceptation des travaux signée par notre inspecteur municipal et dès que l'arpentage de ce chemin sera accepté.

Adoptée.

2014-07-R4737 Travaux d'asphaltage chemin des Eaux

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit effectuer des travaux d'asphaltage sur le chemin des Eaux ;

ATTENDU QUE pour ce genre de travail nous devons demander l'expertise des ingénieurs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau afin de préparer les devis;

ATTENDU QUE ces travaux consistent à faire l'asphalte sur une longueur de +ou- 200 mètres ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé de M. Jean-René Martin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud demande aux ingénieurs de la MRC de préparer les devis nécessaires pour l'asphaltage du chemin des Eaux et que le montant total de ces travaux soit pris à même le surplus accumulé de la municipalité.

Adoptée.

2014-07-R4738 Travaux accotements chemin Montcerf

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des travaux sur les accotements sur le chemin Montcerf devront être effectués avec un tracteur. Il est aussi résolu de demander à notre inspecteur municipal de faire en sorte que le sable ne soit pas déversé dans les fossés.

Adoptée.

2014-07-R4739 Tournoi de golf de la C.C.I.M.

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu que la municipalité d'Egan-Sud achète 2 billets de golf pour le tournoi de la Chambre de commerce de Maniwaki qui se tiendra à Messines le mercredi 13 août prochain.

Adoptée.

Le conseiller M. Ronald Bernatchez demande d'inscrire sa dissidence à cette résolution.

2014-07-R4740 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20 h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon, maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière